

# Compte-rendu de la réunion du 17 Janvier 2009

Le Samedi 17 Janvier à 20h s'est tenue la réunion mensuelle du bureau, l'ordre du jour était :

- Les terrains
- Cotisation 2009
- Les achats 2009
- Les parties
- Les billes bio
- Les partis sauvages
- Rajout d'un alinéa aux statuts
- L'Assemblée Générale 2009

## **Les terrains :**

### ***Vertou :***

Le terrain nous est loué pour 10 euros par mois payable d'avance par semestre. Fabien sera le mandataire, il pourra virer une personne pour non respect des règles notamment au niveau de la non utilisation de billes bio. Le contrat sera téléchargeable sur le site afin que tout le monde puissent prendre connaissances des conditions d'utilisation du terrain.

### ***La Chapelle Launay :***

Nous avons en projet de louer de temps en temps ce terrain et d'y accueillir jusqu'à 30 voir 40 joueurs. Nous sommes entrain de négocier les tarifs.

### ***Corcouë :***

Nous avons là aussi en projet de louer ce terrain ou une partie du moins une journée au printemps afin d'y organiser une mini OP. Là encore nous sommes entrain de négocier les tarifs.

### ***Autre :***

Nous sommes toujours sur des pistes pour d'autres terrains, une annonce a été passé et des rapprochements auprès des mairies ont été fait.

## **Cotisation 2009 :**

Il y a 28 cotisants à ce jour donc 14 nouveaux maximum pour l'année 2009.

### ***Les membres :***

Les renouvellements sont ouverts jusqu'au samedi 31 janvier inclus. Les papiers et le chèque sont à remettre avant cette date au trésorier.

Tout adhérent 2008 pourra être parrain en 2009.

La date ne concerne pas les membres en cours d'adhésion.

### ***Les nouveaux joueurs:***

Nous n'accepterons plus de nouveau à partir du 31 Août.

### ***Les joueurs occasionnels :***

Pour les joueurs ne souhaitant pas adhérer à l'association mais voulant venir jouer de temps en temps avec l'ASF 44, une carte de 5 parties au prix de 10 euros sera disponible sous peu.

Des devis sont en cours pour les cartes de membres et de joueurs occasionnels, elles seront imprimées courant février.

### **Les achats 2009 :**

- 2 tromblons
- 6 bouteilles de vin pour remercier le beau-père de Taz le Naz pour le terrain de Vertou

### **Les parties :**

#### ***Le calendrier :***

Un calendrier prévisionnel par trimestre avec les parties asf et les rencontres inter-association sera mis sur le site afin d'organiser votre planning.

#### ***Les nouveaux et joueurs en partie d'adhésion :***

Limitation à un nouveau par semaine. Ils pourront venir lors d'une partie ASF mais pas lors des rencontres inter-association. Les joueurs en cours d'adhésion ne sont pas considérés comme nouveaux mais ne pourront pas non plus accéder aux rencontres inter-association tant qu'il ne seront pas adhérents.

#### ***Les joueurs occasionnels :***

Limitation à 3 joueurs par partie.

#### ***Passage au chrony :***

##### ***Pour les membres :***

En début d'année les membres devront faire un passage au chrony obligatoire avec un cerclage de couleur et pourront ponctuellement être contrôlés au cours de l'année.

Au bout de 2 passages non conformes, renvoi de l'association.

Si la personne est au-dessus des limites un blocage mécanique en semi devra obligatoirement être fait.

##### ***Pour les nouveaux et les joueurs occasionnels :***

Ils devront passer obligatoirement au chrony par le responsable de partie avec cerclage pour la partie avec une couleur différente de celle attribuée aux membres.

Si la personne est au-dessus des limites la réplique ne sortira pas, si la personne veut jouer ça sera par un prêt ou une location.

#### ***Organisation des parties***

***Un responsable de partie :*** son rôle est de rappeler les règles de sécurité, d'encadrer les joueurs, faire passer les nouveaux au chrony, régler les litiges, de rapporter les éventuels

problèmes au président.

Un invité est sous la responsabilité du responsable de partie, un invité d'un ami est sous la responsabilité de celui-ci ; si il y a un litige les deux seront prit à part pour une explication.

*Un scénariste* : son rôle est de lancer les scénarios et des veiller au bon déroulement de ceux-ci.

***Les retards :***

Toutes personne en retard devra attendre la pause pour rejoindre la partie.

**Les billes bio :**

Il est rappeler aux joueurs que depuis le 1er Janvier 2008 il est obligatoire de jouer en billes bio.

Suite aux tricheries constatées ses dernières semaines, nous imposons l'utilisation de la bille Extrem au prix de 10 euros le sachet de 2800 billes de .25g.

En ce qui concerne la .20g, merci d'envoyer un MP à Pimouss pour connaître les quantités afin de négocier les prix. Sachant qu'il y aura moins de demande le prix du sachet sera peut être plus élevé.

Les snipers jouant au dessous de .28g ne sont pas soumis à l'utilisation obligatoire de la bille bio.

L'association négocie les prix pour mettre à votre disposition des sachets de billes bio de qualité à un prix plus que raisonnable.

Le bureau se réserve le droit de faire des contrôles ponctuels sur le terrain.

**Les parties sauvages :**

Il est rappeler aux adhérents que toutes parties en dehors du calendrier ne concernant pas l'association et se décharge donc de toutes responsabilités en cas de problèmes avec les autorités ou d'accident.

**Rajout d'un alinéa aux statuts à l'article 13 :**

En cas de dissolution volontaire, statuaire ou judiciaire, l'Assemblée Extraordinaire statue sur la dévolution du patrimoine de l'association, sans pouvoir attribuer aux membres de l'association autre chose que leurs apports. Elle désigne les établissements publics, les établissements privés reconnus d'utilité publique ou éventuellement les associations déclarées ayant un objet similaire à celui de l'association dissoute qui recevront le reliquat de l'actif après paiement de toutes les dettes et charges de l'association et de tous les frais de liquidation. Elle nomme, pour assurer les opérations de liquidations, un ou plusieurs membres de l'association, qui seront investis à cet effet de tout pouvoir nécessaire.

## **L'Assemblée Générale 2009 :**

Elle est fixée au 26 septembre, cette année nous la commencerons vers 17h.